



Le castellum de La Malène en Gévaudan. Un " rocher monument " du premier Moyen Age (VIe-VIIe s.)

Laurent Schneider, Nicolas Clément

► To cite this version:

Laurent Schneider, Nicolas Clément. Le castellum de La Malène en Gévaudan. Un " rocher monument " du premier Moyen Age (VIe-VIIe s.). Académie des Inscriptions et Belles Lettres. La Lozère (48) Carte archéologique de la Gaule, Comptoir des presses d'universités, pp.317-328, 2012, Carte Archéologique de la Gaule, EAN 978-2-87754-277-7. halshs-00996328

HAL Id: halshs-00996328

<https://shs.hal.science/halshs-00996328>

Submitted on 26 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

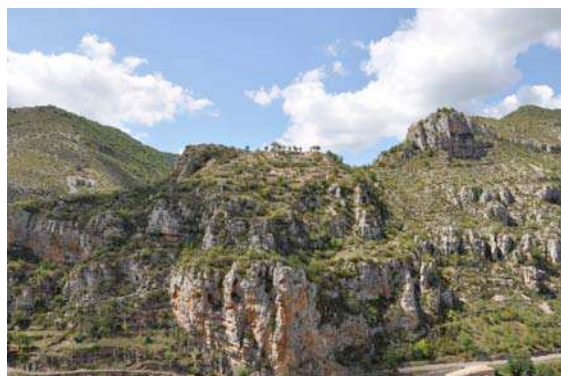
SCHNEIDER (L.), CLEMENT (N.), - *Le castellum de La Malène (48) : un « rocher monument » du premier Moyen Âge*, In TRINTIGNAC (A.) *La Lozère, Carte Archéologique de la Gaule*, 48, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, [Diffusion de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme], 2012, p.317-328.

La pagination de la version éditée est indiquée dans le texte en rouge et entre crochets.

Le *Castellum* de La Malène : un « rocher monument » du premier Moyen Âge (VIe-VIIe s.) en Lozère

Laurent SCHNEIDER et Nicolas CLEMENT

[Page 317] Au nord-est du village de La Malène, sur le tènement cadastral des Piboulèdes, un promontoire en paliers du causse de Sauveterre s'achève brutalement par de vertigineuses falaises qui plongent dans le Tarn en rive droite **[Fig 390]**.



L'éperon dénommé localement « La Barre » ou « Castel Merlet » se distingue aisément depuis la descente actuelle du causse Méjean. Il écrase littéralement le village médiéval et moderne bâti à l'aplomb des falaises, à l'embouchure d'une étroite trouée qui a favorisé l'établissement d'un passage permettant de gravir le causse de Sauveterre et, plus largement, de rejoindre l'ancien vicus de Banassac.

Depuis l'année 2008, différentes campagnes de fouilles programmées menées par une équipe du CNRS sur le sommet du rocher ont permis d'identifier en ce lieu un établissement

insolite, une installation élitare fortifiée de haut statut dont l'occupation principale se situe entre la fin du Ve s. et celle du VIIe s. de notre ère. Ces travaux récents se poursuivent toujours et sont encore inédits. La réédition de la CAG48 nous offre l'occasion d'une première présentation.

Historique des recherches

Depuis la seconde moitié du XIXe s. ecclésiastiques et hommes de lettres signalent brièvement l'existence de divers vestiges accrochés dans les pentes orientales du rocher sans parvenir à leur donner une attribution chronologique et culturelle précise. Selon les auteurs, les lambeaux de murs subsistants sont tour à tour associés à l'époque romaine ou au Moyen Âge, sinon à la préhistoire. Ainsi en 1894, Albert Solanet considère à la fois ce rocher comme « l'antique *castrum* de Castel-Merlets » et un « asile préhistorique » puis relate : *On a trouvé, dans les ruines encore considérables, des traces d'occupation romaine ; le chapiteau corinthien tourné au rebours, qui sert de piédestal à la petite croix du milieu du village (de La Malène) est sorti de là [Fig.391]. Il autorise seul à conclure que sur le plateau s'élevait autrefois un édifice, religieux ou profane, d'une*

certaine importance... L'aspect général des ruines annonce une occupation prolongée plus en avant dans le Moyen Âge. M. l'abbé Julian, vicaire de la paroisse, en a rapporté certains objets – par exemple des clefs –, qui sont d'une époque relativement rapprochée de nous». (Solanet 1894, 65-66).



Fig 391

Mais c'est surtout le dossier des sources écrites qui a été mobilisé tout au long du XIX^e s.

Le « *castrum* antique » de Castel-Merlets brièvement mentionné par l'abbé Solanet se rapporte en fait à la lecture d'une *Vita* composée à partir d'un recueil de miracles attribués à saint Hilaire de Gevaudan, ancien moine de Lérins qui siégea en 535 au concile de Clermont comme évêque supposé des Gabales. [Page 318] Hilaire se serait retiré avec son peuple dans le *castellum Melena* lorsque les troupes franques pénétrèrent dans la région vers 530 (Van der Straeren 1974, 79-84, Peloux 2010). L'identification du *castellum Melena* avec La Malène dans les gorges du Tarn remonte cependant à une tradition plus ancienne et se fonde moins sur des vestiges archéologiques que sur une identification toponymique.

Déjà en 1833, Jean-Joseph-Marie Ignon, secrétaire perpétuel de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la ville de Mende, avait associé Hilaire et le *castellum Melena* à La Malène (Ignon, 1833, 161). C'est également la voie que suit Ferdinand

André en 1867 en rappelant que dans la *Vita* de saint Hilaire, mention était faite également de la fondation d'un monastère dans les gorges du Tarn, monastère dont on ignore l'importance réelle et surtout l'emplacement (André 1867, 9). Dans des notes manuscrites des années 1862-1863, déposées aux Archives départementales (11 J 6 et Arnal 1979, 59), il précise : *Castel-Merlet, château dominant la vallée du Tarn ; en fouillant pour y trouver et tailler des pierres en 1850, une file de tombeaux parfaitement bâtis, couvert d'un toit de briques ou d'ardoises cimentées et communiquant entre eux par une ouverture pratiquée vers la tête, des ossements y furent trouvés, qui se désagrégèrent. Il ne reste que quelques anciennes traces de ce château qui était situé au dessus du rocher qui domine au sud-est le village de La Malène, on y arrive très difficilement* »

Depuis ces premiers travaux, histoire et légendes se sont entrechoquées et ont contribué à l'entretien de mythes. Des liens complexes et incertains ont souvent été établis entre la *Vita* de sainte Enimie, princesse mérovingienne fictive, et les récits de Miracles de saint Hilaire, notamment au sujet de la construction du monastère hilarien, antérieure de fait à la fondation d'Enimie. La force de la construction hagiographique médiévale et moderne autour de sainte Enimie polarise ainsi l'attention sur le bourg éponyme, considéré tout au long des XIX^e et XX^e s. comme la principale place mérovingienne des gorges du Tarn.

Il faut attendre 1979 pour que Jean Arnal évoque une hypothèse alternative en associant le monastère d'Hilaire et le *castellum Melena* à un seul et même lieu, celui du rocher surplombant La Malène. Mais l'auteur, qui s'appuie essentiellement sur un dossier textuel et sur les brèves descriptions antérieures d'Albert

Solanet et de Ferdinand André, convient, malgré son intuition, « *que rien ne remplacera les recherches et les investigations de terrain* » pour faire avancer le dossier car la chronologie et la nature des murs accrochés dans ces falaises demeurent toujours imprécises.

C'est la tâche que se fixent au début des années 2000, Jean-Yves Boutin et Jean-Pierre Doussière. Regroupant des énergies locales autour d'une association, ils réalisent avec l'aide de Philippe Gallant agent du SRA, un premier croquis des vestiges visibles en surface et entreprennent pour la première fois, en 2002, des « micro-sondages » archéologiques autorisés afin de valoriser un dossier tombé dans l'oubli (BSR 2002, 157-158).

L'exiguité des sondages, réalisés avec peu de moyens, n'autorise pas cependant l'établissement d'une chronologie précise, aussi les premières conclusions de ces travaux évoquent-elles prudemment l'existence « d'un village médiéval, probablement des IX-XIIe s., (...) construit sur des vestiges de fréquentations antérieures ». Quelques fragments de sigillées Sud-Gauloises signalent notamment l'existence d'une occupation des premiers siècles de notre ère.

Parallèlement, la mise en place d'un programme du CNRS spécifiquement consacré aux établissements de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en France méridionale (Schneider 2001) amène une équipe de chercheurs du Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranéenne à s'intéresser au dossier avec la complicité locale de J.-Y. Boutin et J.-P. Doussière, le soutien de la DRAC, de la commune et du département. Ces recherches qui ont débuté en 2008 se poursuivent encore (BSR 2008, 191-192 ; 2009, 179-181 ; 2010, 182-185 et Schneider 2011). Dirigées par Laurent

Schneider avec la collaboration de Nicolas Clément, ces fouilles s'enrichissent des travaux croisés de Fernand Peloux qui revisite le dossier hagiographique de l'ancien Gévaudan médiéval et amorce une historiographie des productions ecclésiastiques lozériennes du XIXe s. (Peloux 2009, 2010a et b et 2012) mais aussi des collaborations de Sandra Chabert pour l'étude des mobiliers céramiques et de Brunella Danna pour celle de la faune.

Topographie

Le promontoire de la Barre est aujourd'hui comme hier d'un abord particulièrement difficile ce qui souligne d'emblée le caractère insolite de l'établissement qu'il a porté. Les pentes, falaises et escarpements rocheux ne laissent a priori qu'un seul point d'accès évident au Nord, où un étroit pédoncule en forme de col rattache le massif à un premier piton puis à la montagne. Le sommet du rocher (589m) est une étroite arête d'axe NE-SO dont la pente brutale s'étire sur plus de 40m de dénivelé vers l'est jusqu'à un banc de hautes falaises surplombant le Tarn et vers le ravin de Baume Escure à l'ouest. Au sud, mais nettement en contrebas, entre 520 et 540 m d'altitude se détache cependant un étage intermédiaire, sous la forme d'une petite plateforme découpée par des falaises au pied desquelles s'est logé le village actuel.

Partout dans les pentes orientales et méridionales sur une superficie d'un peu moins d'un hectare, des lambeaux de maçonnerie se distinguent dans la végétation, entre les bancs rocheux ou bien souvent à la base de murs en pierre sèche des terrasses de culture qui ont remodelé en partie le versant, probablement au XIXe s. Du Nord au Sud, les vestiges maçonnés s'étirent sur au moins 180m et d'Ouest

en Est sur près de 60m. Au sol les mobiliers archéologiques sont rares, mais partout les pentes sont parsemées de fragments de tegulae et l'on parvient aisément à isoler une zone de concentration d'éléments de béton hydraulique.

L'érosion des versants est importante cependant. [Page 320] Ainsi dans la pointe sud-ouest de l'éperon, le rocher est presque partout à nu et ne laisse guère espoir de pouvoir identifier des vestiges cohérents, même au terme d'une campagne de fouille. La forme et les fonctions des constructions masquées par des cônes de gravats et des colluvions demeuraient difficiles à aborder avant les interventions archéologiques de la fin des années 2000. Seule une construction circulaire, interprétée localement comme un puits ou une citerne, était visible car en partie dégagée par le prêtre de la Malène à la fin du XIXe s.

Les quatre campagnes de fouilles programmées réalisées entre 2008 et 2011 ont pris la forme d'un diagnostic général et d'une étude préalable. Elles se sont concentrées sur le versant oriental de l'éperon majeur de la ligne de crête culminant à 588m d'altitude jusqu'à la cote des 555m NGF. Elles ont délaissé de fait la plateforme inférieure qui domine le village à la fois pour des raisons de sécurité mais aussi parce que ces secteurs sont parmi les plus érodés. La stratégie adoptée a privilégié une lecture en plan de manière à identifier les grandes lignes de l'organisation topographique de l'établissement. Ce n'est qu'après avoir cerné le plan de chaque bâtiment que ceux-ci ont été sondés. L'importance des couches de gravats et de décombres, qui peuvent atteindre plusieurs mètres d'épaisseur, interdit pour l'heure des explorations plus poussées. Au sein d'un site exceptionnel comme les gorges du Tarn et d'un tel contexte topographique, la

gestion des déblais impose d'inscrire le projet scientifique dans un projet plus général d'aménagement et de valorisation du lieu.



[Plan page 319, figure 392]

Chronologie

La majorité des vestiges découverts appartient à une phase chronologique homogène et relativement courte. On peut la situer, sans trop de difficulté, entre la fin du Ve s. et la fin du VIIe s. La chronologie avancée se fonde non seulement sur l'examen des faciès locaux de céramique, mais aussi sur le petit mobilier métallique, sur la présence d'importations méditerranéennes (amphore Keay 62Q, Keay 8B tardif, Keay 61A/D, LRA4b...) et sur deux monnaies : un triens de Banassac pour Sigebert III (630-656) et un quart de silique en argent au nom de Justinien, frappé par Athalaric (526-534). La quantité de céramique

découverte est de 10116 tessons pour 1187 individus.

L'établissement du premier Moyen Âge est venu cependant écraser une installation plus ancienne, de la fin du I^{er} s. av. n. ère et du I^{er} siècle. On en perçoit un écho à travers du mobilier résiduel (sigillées italiques et sud gauloises essentiellement). Le verre est cependant un peu plus abondant et signale peut-être l'existence d'un culte de hauteur. Mais en l'état actuel des données, l'hypothèse demeure mal assurée. On doit signaler cependant la découverte ponctuelle de mobilier du haut empire lors de travaux effectués chez des particuliers dans le village actuel en contrebas. Ces maigres indices suggèrent néanmoins l'existence possible d'une petite bourgade gallo-romaine installée à un éventuel point de franchissement du Tarn. Quoiqu'il en soit le rocher de la Barre n'a quant à lui plus comporté d'occupation majeure après les années 700. Les principaux châteaux de l'époque féodale (Planiols, Montesquieu et Hauterive) sont implantés en d'autres points des gorges du Tarn.

[Page 321] Un établissement fortifié : tour sommitale et rempart

La première caractéristique de l'établissement est sa mise en fortification. A la manière d'un *castrum* féodal, les bâtiments de l'éperon malénais sont dominés par une tour édifiée au point le plus haut, sur une pointe rocheuse à l'extrémité septentrionale du site à une altitude de 588 m, soit en vis à vis du petit col qui relie le promontoire aux avancées du Causse de Sauveterre. L'édifice, dont il ne subsiste que trois côtés (la façade occidentale s'est effondrée dans la pente), adopte une forme quadrangulaire de 6m de côté hors œuvre. La superficie interne atteint au

moins 16,8 m². Les niveaux de sols ont disparu mais on parvient à préciser la chronologie du fait de ses nombreux remaniements. Bâti sur une pointe rocheuse à forte déclivité, l'édifice en effet a souffert constamment de problèmes de stabilité comme en témoigne l'ajout récurrent de contreforts et de puissants massifs de ceinture. Sur l'arase de l'un de ces contreforts, des fragments d'amphore africaine de type Keay 62q et 8b tardif indiquent que le premier dispositif a été mis en place avant le début du VI^e s., sinon le dernier quart du Ve s. de notre ère. Pour répondre à ces problèmes de stabilité autant que pour protéger les bases de la face septentrionale, le rocher a été solidement chemisé. La façade nord de la tour a été dédoublée jusqu'à atteindre 2m d'épaisseur puis flanquée de contreforts et d'un étroit réduit de 6m² qui a pu avoir une fonction de citerne **[Fig.393]**.



Un puissant mur maçonné, large de 1,50m, vient s'accrocher au milieu de la façade orientale. Il s'agit d'un rempart, qui a été littéralement jeté dans la pente. Son tracé fouillé et reconnu sur 47m de long comporte une inflexion interne (angle rentrant de 130°) au niveau de la cote 567. Doté de différents types de flanquement, (des petits bastions quadrangulaires), il prend

naissance à 586m d'altitude et plonge au moins jusqu'à 561m à l'approche des premiers bancs de falaise où l'érosion en a effacé les dernières traces. Une série de très forts piliers maçonnés ou de contreforts internes rythme une partie de son tracé et témoigne vraisemblablement de l'existence de coursière ou d'une galerie établie sur plancher. L'un des ouvrages d'entrée de la place devait se trouver à l'est de l'inflexion vers la cote des 563m dans un endroit difficile à explorer. On déduit cela de la présence d'une rue (Rue 3C) perpendiculaire à l'enceinte.

L'enceinte septentrionale a été flanquée peu ou prou à mi distance de la tour sommitale et de la rue 3C d'un petit réduit trapézoïdal extérieur (1G). Il s'ouvre vers l'intérieur de l'établissement sur une terrasse donc la ligne septentrionale est bordée par une maçonnerie en éperon perpendiculaire à l'enceinte. La pointe de cette maçonnerie délimite un passage en escalier permettant d'accéder à une cour plus élevée en pied de façade d'un bâtiment de prestige (5A) lui même édifié en contrebas de la tour sommitale.

On ne connaît pas en revanche le tracé de l'enceinte sur les autres flancs. A l'Ouest, la courtine devait être nécessairement établie en contrebas de la ligne de crête puisque celle-ci est occupée par un long corps de bâtiment (1A). Au Sud et à l'Est on devine des segments de maçonnerie reliant des escarpements rocheux mais ces secteurs de falaise demeurent d'un accès incommode et dangereux et sont difficiles à explorer.

Des constructions de prestige en crête d'éperon

A quelques mètres en contrebas de la tour, la crête de l'éperon est occupée par une longue aile construite

(1A) entièrement enfouie sous ses décombres avant fouille. Découpé en plusieurs pièces et volumes, l'ensemble orienté NNE-SSO atteint hors œuvre, en l'état des vestiges conservés, 49m de long pour au moins 7m de large. Il borde côté oriental une rue (1F) et devait se prolonger en direction du SSO mais l'érosion en a fait disparaître les traces.

Quatre volumes distincts ont été identifiés, trois ont été sondés. Au nord se trouve la plus petite salle (30m²) dont on ne peut restituer que le plan (1A3). L'édifice 1A1 qui la jouxte au sud est incontestablement la pièce majeure de l'ensemble. D'une part il s'en détache par un étage et, d'autre part, bien que sa façade soit alignée sur la rue, son orientation NO-SE, perpendiculaire à la disposition générale de l'aile, lui confère un statut particulier. [Page 322] Dégagé en plan et étudié au moyen d'un seul sondage de 14m², (réduit ensuite à 8m² pour aménager des paliers de sécurité) les résultats sont pourtant éloquentes. Dans son dernier état, qui est postérieur au début du VI^e s., le bâtiment (12,5 x 7m hors œuvre) dispose d'une superficie interne de 60,5m². Les murs dont la conservation peut atteindre 2m d'élévation sont systématiquement enduits mais non peints et la base d'une fenêtre à ébrasement s'ouvrant vers la rue 1F a pu être identifiée [Fig.395].



Dans un état plus ancien, une porte donnait accès à cette même rue. Le sol du rez-de-chaussée est constitué d'un

béton de tuileau coulé sur un radier soigné.

L'existence d'un étage se déduit aisément de la présence d'un escalier interne dont les degrés sont éclairés par la fenêtre évoquée précédemment, tandis que l'identification de sable, gravillons de rivière, éclats de calcaire et fragments de tegulae et de sol en terrazzo dans les couches d'effondrement suggère de restituer un étage sur plancher. Enfin des claveaux de tuf couverts d'enduit sur trois faces signalent la présence possible d'arcs doubleaux. Mais c'est surtout la découverte, dans les couches d'effondrement qui surmontent le sol du rez-de-chaussée, de fûts et de bases de colonne mais aussi d'un chapiteau qui souligne le statut particulier de l'édifice.



On propose de restituer une lourde galerie d'étage ouverte dans la façade sud-est.

Cette pièce d'apparat est flanquée à son tour, côté sud, d'un long vaisseau rectangulaire (22,5 X 5,8m dans l'œuvre) qui atteint 130m². Deux sondages pratiqués aux extrémités indiquent que le volume ne disposait pas de sol construit, contrairement à l'édifice

précédent. L'abondance des fragments de tegulae témoigne en revanche de l'existence d'une toiture de tuiles.

Enfin, la dernière pièce (1A4) atteint dans l'œuvre 11,50/11,80m de long pour 6m de large. Ses murs là encore sont enduits et un sol maçonné a pu être identifié. La pièce recouvre des structures sensiblement plus anciennes associées à des fragments d'amphore orientale.



[Fig 399]

D'une manière générale, la propreté des sols et la faiblesse des surfaces fouillées (40m² d'un complexe dépassant 350m²) n'autorisent pas à interpréter pleinement la fonction de cet ensemble. On peut insister néanmoins sur la position topographique de cette aile. Construite en ligne de crête, elle domine de fait l'ensemble de la place à proximité de la tour sommitale et demeure immédiatement perceptible pour tout voyageur qui pénètre dans les gorges du Tarn par le ravin de Baume Escure (actuelle D.43) depuis le Causse de Sauveterre au nord-ouest ou depuis l'une des descentes du Causse Méjean au sud-est. [Page 323] L'ensemble 1A s'intègre par ailleurs dans un quartier relativement fermé. On ne peut y accéder que par l'intermédiaire d'un passage en escalier aménagé dans les délaissés du bâti au NNE en contrebas de la tour et, un temps au moins, par une traverse qui devait également comporter un escalier entre la citerne des thermes et le grand bâtiment 1D à

l'est. Mais les éléments les plus significatifs sont incontestablement la qualité des pièces architecturales du bâtiment 1A1, chapiteaux, colonnes et bases mais aussi corniches, claveaux, balustre et chenaux de pierre qui évoquent un bâtiment de prestige et suggèrent de considérer l'ensemble comme un édifice élitair, sinon comme une aile palatiale. La fouille complète d'un dépotoir du second tiers du VIIe s. constitué dans l'ancienne traverse 1F et dans le canal de trop-plein de la citerne 1C apporte d'autres témoignages sur le statut des occupants. Monnaie d'or (triens de Banassac), clous en argent, mobiliers vestimentaires, mais aussi produits alimentaires et vins acheminés dans des containers africains ou orientaux (qui sont les premiers témoignages de ce type dans le Gévaudan du haut Moyen Âge), huîtres et consommation de jeunes mammifères peuvent être considérés comme le reflet d'une culture matérielle aristocratique.

Un bâtiment peint sous la tour sommitale 5A

Immédiatement au sud-est, en contrebas de la tour se trouve un nouveau bâtiment maçonné, de plan rectangulaire (17 x 7m hors oeuvre) et d'axe NE-SO. Son extrémité NE prend appui sur l'enceinte au moyen de chainages d'angles et se distingue du volume général par un léger rétrécissement (5m dans l'œuvre contre 5,75 pour le vaisseau occidental) marqué à l'intérieur de l'édifice par un piédroit qui pouvait soutenir un arc. Là encore, la qualité du bâtiment se distingue par des pièces architecturales significatives comme un élément de corniche mais aussi et surtout par de nombreux fragments d'enduits peints polychromes (vert, rouge, orange, gris, noir et bleu). La fragmentation importante ne permet pas, pour l'heure,

de restituer des motifs complets. Les décors anthropomorphes ou zoomorphes semblent faire défaut tandis que des portions de cercle et des quadrillages orientent la scénographie vers un décor géométrique. Quelques éléments laissent notamment entrevoir des motifs végétaux complexes. On observe également qu'une partie des décors entre dans des cadres incisés [Fig.400]

Le bâtiment semble également avoir été doté d'un étage ou d'un entresol comme en témoignent des lambeaux de sol (mortier associé à des surfaces lisses et rouges) retrouvés dans les couches d'effondrement ainsi qu'une pierre de seuil avec trou de crapaudine. La façade sud-est de l'édifice plaquée contre le rocher conserve une élévation de 3m. Celle-ci devait atteindre 6 à 7 m si l'on restitue un étage [Fig.401].



Dans cette phase de repérage archéologique et du fait de l'importance des couches d'effondrement et de gravats (outre ses propres ruines, le bâtiment 5A a été enseveli en partie par

l'effondrement de la tour), l'emprise des sondages réalisés à l'intérieur de l'édifice est demeurée modeste avec seulement 9m². Elle n'autorise donc pas une interprétation pleinement satisfaisante de la fonction du bâtiment. Aussi, pour l'heure, en l'absence de tout mobilier liturgique, on écartera l'hypothèse d'un lieu de culte, au profit d'une *aula* ou d'un *praetorium* en privilégiant les fonctions de réception et en tenant compte de la proximité, à vrai dire de la juxtaposition de la tour sommitale. [Page 324] Si aucune porte n'a pu être identifiée, l'accès au bâtiment, du fait de son installation dans la pente et de son chaînage à l'enceinte, ne pouvait se faire que par le petit côté sud-ouest ou plus vraisemblablement par la façade arrière du nord-ouest. Du reste une petite cour dallée sise entre la tour et l'édifice peint a pu être identifiée. Celle-ci pouvait s'étendre dans tout l'espace compris entre la tour et l'extrémité NNE de l'aile résidentielle de la crête.

Un ensemble thermal

Les dernières campagnes de fouilles réalisées en 2009 et 2010 ont permis de mettre en évidence un ensemble thermal aménagé en terrasses dans la partie sud de la place. Le dénivelé important avec lequel les architectes ont dû composer donne un caractère original à cet équipement qui a fonctionné au VI^e et au début du VII^e s.

Citerne

Le complexe est alimenté par une citerne imposante ancrée sur le socle rocheux perpendiculairement à la pente. Son édification relève d'une véritable prouesse technique eu égard aux contraintes topographiques avec lesquelles les architectes ont dû composer. Le bassin de forme rectangulaire atteint dans l'œuvre 5,10 x

11,85m soit 60,43m². La façade sud-est qui devait contenir les poussées les plus importantes est détruite en grande partie, peu ou prou arasée au niveau du sol de béton de tuileau qui marque le fond de la citerne à une altitude de 573,75m. Le mur longitudinal nord-ouest en revanche atteint encore 3m d'élévation [Fig.402].



Avant fouille, on ne pouvait en distinguer que les assises supérieures et l'accroche des angles nord et sud-ouest car l'édifice était en grande partie enseveli sous les décombres. On parvient cependant à estimer la hauteur maximale du niveau d'eau grâce à la cote supérieure d'un dégueuloir aménagé au sommet de ce mur, soit 576,9m. La citerne atteignait donc une profondeur de 3,15m et pouvait contenir jusqu'à 160m³ si l'on tient compte de l'épaisseur des enduits d'étanchéité. La base de l'édifice est un puissant socle maçonné qui possédait au moins 2,8m de hauteur. La technique de mise en oeuvre a consisté à disposer un hérisson de pierres placées de chant au fur et à mesure que l'on procédait à la construction des murs périmétraux. A

chaque assise répond ainsi, à l'intérieur de la construction, un niveau de pierres placées obliquement à la manière d'un *opus spicatum*. L'ensemble est parfois renforcé par des lits de mortier.

Par ailleurs, une maçonnerie de ceinture enveloppe la structure du bassin proprement dit. La ceinture est faite d'un contre-mur doté d'un seul parement maintenant un blocage maçonné appuyé contre le mur interne. Au sud-ouest, là où les poussées étaient les plus fortes et l'élévation de la façade la plus importante, ce contre-mur atteint 1m d'épaisseur. Des contreforts venaient encore renforcer la solidité de l'ouvrage. L'un a été identifié au milieu de la petite façade nord-est, l'autre légèrement en retrait de l'angle oriental.

L'édifice à abside 2B

En contrebas de la citerne, installé dans la pente rocheuse, prend place un ensemble de bains et de pièces chauffées [Page 325]. On a pu reconnaître le plan d'un bâtiment quadrangulaire presque carré (7,80 x 8m hors œuvre), installé dans la pente rocheuse (Fig.14 et 15). Flanké d'une abside décentrée au nord-ouest (2B1) mais aussi d'une petite pièce rectangulaire (3 x 2/2,20m hors œuvre) au nord-est (2B6), il comprend une salle principale (3,50 x 6,50m dans œuvre) au nord-ouest (2B2) et trois petites salles au Sud-Est de 5m² dont deux au moins sont chauffées (2B3 à 2B6). Bâtie en avancée dans la pente, la façade Sud-Est de ces trois petites pièces est consolidée par trois contreforts construits à 1,20/1,30 m en retrait des angles et espacés de 1,50m.

La construction de l'édifice semble homogène. Les murs de façade sont chaînés entre eux mais aussi avec ceux qui assurent le cloisonnement interne de l'édifice.

Le bâtiment qui a largement été tronqué dans la pente par l'érosion n'a pas conservé de sol de fonctionnement. Dans la petite salle chauffée 2B3, l'ancrage des pilettes d'hypocaustes se situe à 566,25m NGF, leur niveau d'arase à 566,35. Le sol de la piscine 2B6 est à 567,12m, celui de l'abside qui est le mieux conservé atteint 568,23m.

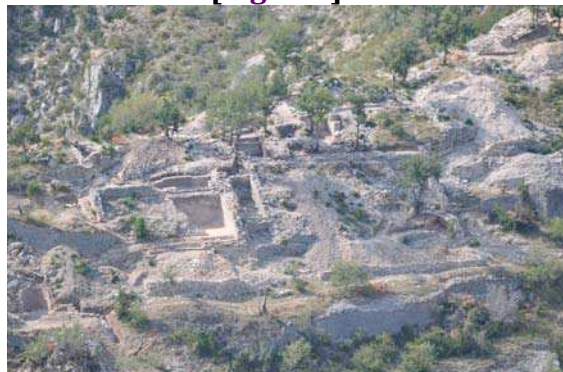
Il est possible que d'autres bâtiments complètent le dispositif thermal, mais l'étagement des constructions dans les pentes, la conservation différentielle des vestiges et l'impact des travaux d'aménagement des terrasses agricoles aux XIXe s. n'en facilitent pas les explorations. On doit signaler toutefois l'existence au sud et immédiatement en contrebas de l'édifice à abside 2B, d'un bâtiment rectangulaire de 15,50 de long et de 5,50m de large qui remploie un seuil monumental et qui comporte un bassin ou piscine à son extrémité sud. Ce bâtiment (2C) pouvait être mis en communication avec l'édifice par l'intermédiaire de passages en escalier. Dans le même sens, le très grand mur à gradins d'axe NE-SO, repéré dans la végétation en contrebas à la cote 556 (espace 2D) pourrait aussi s'intégrer dans le dispositif et donner une ampleur plus importante au secteur thermal.

Quoiqu'il en soit ces équipements témoignent là encore de l'adoption d'un mode de vie qui a fait fi des investissements à consentir pour braver non seulement les difficultés techniques qu'impose un contexte topographique aussi inhospitalier mais aussi celles des contraintes d'alimentation en eau. Sur ce relief pentu, l'absence de source imposait de ne pouvoir compter que sur les réserves des citernes de la place. L'aménagement planifié d'un tel dispositif, après le Ve s. dans un cadre

autre que celui d'une cité n'en est pas moins étonnant. [Page 326]

Le grand bâtiment 1D : un cellier ?

Au pied de l'aile résidentielle de crête, immédiatement sous le bâtiment à colonne d'étage 1A1, à hauteur de la citerne prend place un très vaste bâtiment d'axe NE-SO dont le mur arrière adossé à la paroi rocheuse découpe le tracé de la rue supérieure 1F. La construction qui est de plan rectangulaire atteint 19,30m de long pour 10,50 de large et possède une superficie interne qui atteint presque 160m². L'importance des dénivelés et du cône d'éboulis qui le masquait (l'altitude décline selon un axe NO-SE de 7m entre l'arase du mur arrière et celle de la façade SE) a contraint son exploration qui fut limitée à un seul sondage transversal implanté à l'extrémité NE [Fig.406].



Celui-ci permet d'affirmer que le bâtiment appartient bien à la phase chronologique des VI-VIIe s., qu'il était doté d'une sol partiel de béton de tuileau composant selon les irrégularités du socle rocheux avec des dalles de pierre calcaire et qu'il disposa vraisemblablement d'un étage.

Aucun élément particulier ne permet pour l'heure d'en déterminer sa fonction précise et c'est uniquement sur la base de ses dimensions que l'on propose, à titre d'hypothèse, de le considérer comme un cellier.

Un lieu de culte ?

A l'est en bas de pente, aux abords des premiers bancs de falaise, dans un secteur on le devine facilement qui est parmi les plus difficile à explorer, c'est à nouveau un grand bâtiment que la dernière campagne de fouille a permis de révéler en plan et de sonder partiellement. On distingue un long vaisseau rectangulaire d'axe NE-SO imposé par la topographie. L'édifice atteint 21,5m de longueur et se décompose en deux volumes distincts : un corps rectangulaire principal (14 x 8,25m dans l'œuvre) prolongé au nord-est par un volume plus étroit de 5m de côté de l'œuvre. La séparation entre les deux espaces est soulignée au nord-ouest par un court refend de 1,50m et l'on propose par symétrie de restituer un dispositif identique au sud-est. Une telle configuration évoque inmanquablement le plan de lieux de culte de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age maintenant bien connu en Languedoc. Dans l'Hérault, au Roc de Pampelune qui est une petite agglomération fortifiée de hauteur du VIe s. (Pellecuer, Schneider 2005), le sanctuaire baptismal à nef unique se prolonge par un chevet rectangulaire plus étroit (5,5 x 7,5m hors œuvre). Plus proche des gorges du Tarn, l'église découverte récemment sur l'oppidum de La Granède à Millau présente les mêmes caractéristiques. La nef du sanctuaire atteint hors œuvre 15,57m de long pour 10,5 de large tandis que le chevet mesure 5,71 x 5,28m (Saint-Pierre 2011).

Cette hypothèse d'interprétation formulée en 2010 (BSR 2010, 185) à partir de la lecture du plan mis en évidence trouve un début de validation dans les derniers sondages réalisés en 2011, même s'il convient encore de rester prudent. D'une part, l'importance

des déblaiements à réaliser, sur près de 4m de hauteur, a restreint les sondages à de petites surfaces, d'autre part les données recueillies ne sont pas toutes encore traitées. L'une des questions centrales, encore non résolue, est de comprendre si l'on se trouve dans une partie souterraine, ou semi-enfouie, crypte ou hypogée. [Page 327]. La publication de la CAG48 nous offre néanmoins l'occasion de signaler dès à présent que le sondage de 10m² réalisé à l'extrémité du volume NE a permis de mettre en évidence une chambre réduite et de découvrir dans un contexte chronologique qui est toujours celui des VI-VIIe s., deux fragments d'os humain et un cippe antique retourné et disposé au centre de la pièce (Fig.408).



Un « rocher monument ». Un nouveau lieu de pouvoir et de puissance dans le Gévaudan du haut Moyen Âge.

Il va sans dire que quatre campagnes de fouilles programmées d'un mois chacune, qui plus est dans un contexte topographique aussi difficile, ne sauraient suffire à rendre compte de la complexité d'un tel établissement, d'autant que celui-ci n'avait jamais été exploré. Malgré ce, la stratégie de fouille adoptée qui a combiné dégagements en plan et sondages semble avoir porté ses fruits pour montrer tout le potentiel d'un site relativement méconnu et commencer d'en tracer les premières lignes d'interprétation.

La première image qui s'impose est celle d'une montagne ou d'un rocher monument, tant domine l'ambiance minérale. Le rocher de La Malène était littéralement couvert de bâtiments de grandes dimensions dont les volumes, les toits de tuiles rouges et l'ancrage sur un tel relief ne devaient pas manquer de saisir le voyageur qui, depuis le causse Méjean, souhaitait pénétrer dans les gorges. On est loin ici de l'image négative que l'historiographie traditionnelle a construite, par manque de données matérielles, en assignant trop vite à ces occupations de hauteur de l'Antiquité tardive ou du premier Moyen Âge des fonctions de refuge rudimentaire.

L'abri que saint Hilaire serait venu trouver dans la place au début des années 530, si l'on peut se fier à la tradition de sa *vita*, est moins celui d'un refuge subi et improvisé que celui d'un accueil au sein d'un établissement aristocratique et d'une société qui est la sienne. A bien des égards, le *castellum* de la Malène, pour adopter la terminologie de la *vita sancti Hilari*, prend des allures de petite cité !

Sa mise en place témoigne en un sens des capacités d'initiative de la noblesse locale et provinciale à déplacer ses centres d'intérêts vers de nouveaux lieux de pouvoir et de puissance, sans renoncer pour autant à un mode de vie

plus traditionnel comme l'évoque, par exemple, l'aménagement d'un complexe thermal en un emplacement aussi insolite.

L'un des autres apports essentiels de ces fouilles et de ce site est aussi d'indiquer que ces *castra* et *castella* ne sont pas toujours des sites strictement militaires et qu'ils disposent d'atouts pour durer, au delà notamment de cette césure des années 530-540. La place de la Malène est au moins occupée jusqu'aux années 650-660, peut-être encore au seuil du VIII^e s. Cette durée s'explique en partie par la position particulière du lieu sur un axe nord-sud, contrôlant un franchissement du Tarn et jalonnant l'itinéraire Meyrueis-Banassac. On doit tenir compte également de sa position frontalière aux confins des mondes wisigothiques et francs, notamment à partir du règne de Caribert II, roi d'Aquitaine de 628 à 631. Le développement surprenant des émissions monétaires de Banassac à partir de la fin du VI^e s. lui assigne peut-être de nouvelles fonctions, notamment dans le drainage et la refonte de l'or méditerranéen wisigoth et byzantin, si l'on souscrit à l'hypothèse de Jean Laforie (1973 et 1996, 2). **[Page 328]** Assurément le *castellum Melena*

s'impose encore comme une place d'importance dans les enjeux de pouvoir de la première moitié du VII^e s.

L'historiographie lozérienne, nourrie par l'importante production ecclésiastique du XIX^e s., s'est longtemps focalisée sur la question du transfert des compétences civiles et religieuses entre les sites de Javols et Mende et ne cesse d'aborder l'étude du premier Moyen Âge par ce seul biais ; sans toutefois apporter de réponses satisfaisantes. La contribution archéologique récente conduit peut-être d'avantage aujourd'hui à comprendre et à inscrire la politogenèse du Gévaudan mérovingien dans l'analyse d'un réseau de pouvoir à nœuds polycentriques. Après Javols et Banassac, le *castellum* de La Malène apparaît désormais comme un nouveau candidat et une nouvelle place, dans l'étude complexe des pouvoirs et des relations socio-spatiales qui ont contribué, entre Antiquité et Moyen Âge, à l'établissement de nouveaux liens hiérarchiques et au remaillage territorial de l'ancienne cité des Gabales.

Laurent Schneider et Nicolas Clément
Janvier 2012

Bibliographie

Arnal J.,

1974 : Castel-Merlet. Commune de La Malène, *Bulletin du Centre d'Etudes et de Recherches Littéraires et Scientifiques de Mende*, n°7, 1979, p.58-60.

André F.,

1867 : *Histoire du monastère et prieuré de Sainte-Enimie au diocèse de Mende*, Société d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts de Lozère, Mende, 1867.

BSR 2002, 157-158).

BSR 2008, 191-192

BSR 2009, 179-181

BSR 2010, 182-185

Ignon J.-J.-M.,

1833 : Notices biographiques sur quelques écrivains et personnages remarquables nés dans le département de La Lozère, ancien Gévaudan, *Mémoires et analyse des travaux de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la ville de Mende*, 1832-1833, p.129-192.

Lafaurie J.,

1973 : Monnaies mérovingiennes du Gévaudan, *Le club français de la médaille*, IV,

1996 : VVIC in pontio : Les monnaies mérovingiennes de Wicus, *Revue numismatique*, 1996, Vol.6, n°151, p.181-239.

Pellecuer C., Schneider L.,

2005

Premières églises et espace rural en Languedoc (V-Xe s.), In DELAPLACE (C.) Dir., *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV-IXe s.)*, Actes du colloque international de Toulouse, 21-23 mars 2003, Paris : éd. Errance, 2005, p.98-119.

Peloux F.

2009 le haut Moyen âge en Gévaudan (Ve-XIe siècles). Inventaire critique de la documentation textuelle, Mémoire de Master 1, Université de Toulouse le Mirail, 2009, 255p

2010a : Autour du Livre de saint Privat de Mende : hagiographie, mémoire et politique dans le Gévaudan médiéval, Mémoire de Master 2, Université de Toulouse le Mirail, 2010, 393p.

2010b : La légende de sainte Enimie et les IXe et Xe siècles en Gévaudan, *Bulletin du Centre d'études et de recherches littéraires et scientifiques de Mende*, 2010, n°30, pp. 41-57

2012 : Un catholique intransigeant face à la bête : Pierre Pourcher et la légende de saint Séverien », *Revue du Gévaudan, Causses et Cévennes- Colloque « la bête du Gévaudan »*, 2012

Saint-Pierre Ch.,

2005

Millau, La Granède (12). Une église paléochrétienne anonyme sur un éperon barré, In : Schneider L., Dir., *Archéologie des églises et des cimetières ruraux : les apports récents de la documentation languedocienne*, Dossier spécial de la revue *Archéologie du Midi Médiéval*, t.28, 2010, p. 131-248

Schneider L.,

2003a : Nouvelles recherches sur les habitats de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age en Gaule du Sud-Est : le cas du Roc de Pampelune (Hérault), *Les Nouvelles de l'Archéologie*, n°92, 2003, p.9-16

2003d : Le village fortifié du Roc de Pampelune (Argelliers, Hérault) , In : VIAL (J.), *Le Montpelliérais (Hérault 34-3), Carte Archéologique de la Gaule 34-3*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris 2003, p.115-125

2004 : Entre Antiquité et haut Moyen Age : traditions et renouveau de l'habitat de hauteur dans la Gaule du sud-est, In : FIXOT (M.) Dir. *Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen Age, Actes du colloque de Fréjus, 7 et 8 avril 2001*, Publications de l'Université de Provence, 2004, p.173-200.

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00359963/fr>

2007 : Structures du peuplement et formes de l'habitat dans les campagnes du Sud-Est de la France de l'Antiquité au Moyen Age (IV-VIIIe s.). Essai de synthèse, *Gallia*, n°64, CNRS-Editions, Paris, 2007, p.11-56

2011 : Etablissements perchés de France méridionale (V-IXe siècles), *Les Dossiers d'Archéologie*, n°344, éd. Faton, 2011, p. 24-29.

Solanet A.,

1894 : *Les gorges du Tarn illustrées*, Paris, Imp. de l'armorial français, 1894, 594p.

Van der Straeren J.,

1974 : Miracles de saint Hilaire, évêque du Gévaudan », *Les manuscrits hagiographiques de Chaleville, Verdun et Saint-Mihiel*, Bruxelles, 1974, p. 79-84, (n° 56).